

» COMMENT DÉFINIR LES VICTIMES DU CHANGEMENT SOCIAL COHORTAL ?

Louis CHAUVEL, *professeur de sociologie à l'Institut d'études politiques de Paris. Il est notamment l'auteur du Destin des générations : structures sociales et cohortes en France au xx^e siècle, PUF, 1998.*

En raison de ses connotations historiques, la notion même de « génération sacrifiée » dramatise à l'extrême une question qui exige au contraire une juste analyse, sans laquelle nous risquons de ne rien comprendre à ce que la société française vit depuis les années 1980. Le syntagme même évoque Barrès, Péguy, Mortier, la droite nationaliste d'avant 1914, puis celle ultra-catholique ou fasciste d'après¹, mais le risque de dramatisation fait trop souvent écran à la réalité des choses, qu'il s'agit ici de considérer froidement.

L'enjeu véritable consiste à donner un sens un tant soit peu construit à l'idée de génération malchanceuse, de mesurer si l'on détecte de tels phénomènes de polarisation générationnelle des difficultés, pour ensuite s'intéresser à la question de ses causes sociales – voire à celle des responsabilités collectives. Pour ces raisons, il faudra d'abord définir le phénomène lui-même, susceptible de résulter de fluctuations générationnelles, de cycles négatifs dont certaines cohortes de naissance peuvent être victimes davantage que d'autres. Le deuxième moment sera celui du diagnostic : certaines générations ont-elles reçu plus que d'autres, et d'autres ont-elles payé plus cher leur place ? Nous concluons sur une note plus politique de philosophie sociale. Le sacrifice d'une génération suppose que les sacrifiés tombent sous l'action d'un sacrifiant – sauf à imaginer un sacrifice « par hasard ». De qui s'agit-il ? La question est inconfortable, car

1. Alphonse Mortier développe la thématique barrésienne en 1919 dans *Le Témoignage de la génération sacrifiée* (Nouvelle Librairie nationale). La trajectoire caractéristique de l'auteur se termine dans la collaboration.

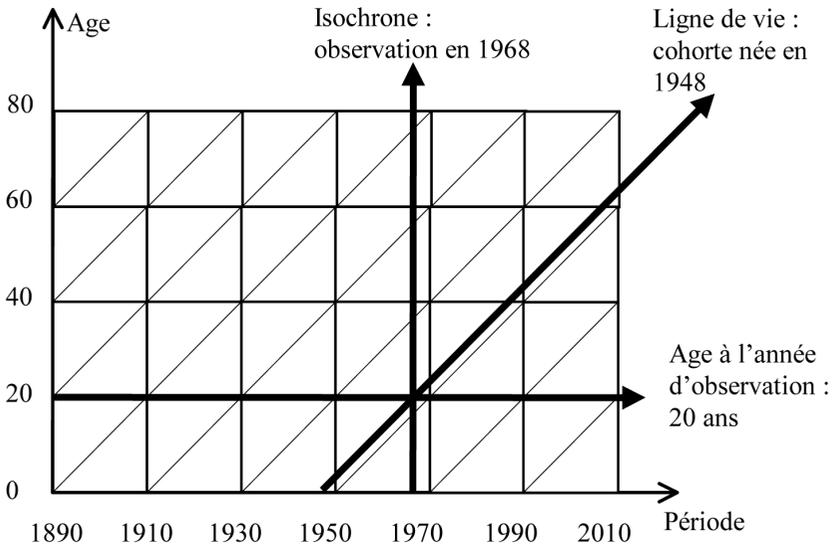
elle évoque une « théorie du complot », disqualifiée par avance. Devons-nous pour autant nous interdire d'y réfléchir ?

DÉFINIR LA NOTION DE « COHORTE EN CREUX »

Le terme de génération est trompeur. Dans le langage de la macro-sociologie, l'idée de « génération sociale » (Mentré [1920], Mannheim [1928], pour ne citer que les principaux auteurs) renvoie à un groupe d'individus nés à la même époque qui, parce que leur socialisation et leur entrée dans l'âge adulte ont eu lieu dans un même contexte spécifique, différent de celui de leurs prédécesseurs et des puînés, partagent une communauté de contexte objectif ou symbolique, et en portent la conscience. Le terme de « génération sociale » est donc très fort, peut-être inconfortable, surtout lors de discussions avec des chercheurs plus proches de la micro-sociologie de la famille, pour qui le mot de « génération » revêt un autre sens. Aussi est-il préférable de parler de « cohorte de naissance » pour qualifier simplement la matière première de la « génération sociale ».

L'analyse cohortale du changement social tend à montrer que certains événements difficiles vécus dans la jeunesse, au moment de la « socialisation transitionnelle » qui marque l'entrée dans la vie adulte, tendent à laisser des séquelles durables (effet de scarification), qui accompagnent au long de leur vie des cohortes en difficulté. On peut le comprendre un peu mieux grâce au diagramme de Lexis (graphique 1), une découverte majeure de la démographie qui remonte à 1872. Le temps du changement social se décompose en trois composantes que sont l'âge, la période et la cohorte. L'équation $a = p - c$ (l'âge d'un individu est égal à la période de mesure de cet âge moins le moment de la naissance de l'individu) est l'une des rares relations mathématiques s'appliquant à la perfection aux sciences sociales. Lexis représente le temps horizontal des périodes et celui, vertical, des classes d'âge qui engendrent à leur tour un temps diagonal que suivent les cohortes au long de leur ligne de vie. Ce diagramme exprime la permanente disparition des générations anciennes, qui périssent au bout de leur processus de vieillissement, et sont remplacées par de nouvelles qui s'effaceront à leur tour. Chaque cohorte constitue ainsi comme le grain de temps d'un sablier social où la fin individuelle promet le renouvellement collectif.

Graphique 1 – Le diagramme de Lexis



À l'aide du diagramme de Lexis, nous pouvons analyser de nombreux phénomènes qui se structurent tôt dans l'existence. Naguère la mortalité par tuberculose, la fécondité, la capacité à se loger ; aujourd'hui le niveau de vie, le taux de suicide, *etc.* constituent autant de faits sociaux qui tendent à se structurer au cours d'une période de socialisation transitionnelle, entre l'âge de 20 et 25 ans, puis à marquer l'expérience vécue au long du cycle de vie. Cette période de socialisation intermédiaire entre celle de la jeunesse et celle de l'âge adulte est marquée par le fait que les potentialités léguées par la socialisation primaire (l'enfance) se transmutent en des irréversibilités souvent permanentes. Dans la société française d'aujourd'hui, si l'on ne sait pas encore, à quatorze ans, si un individu sera cadre ou ouvrier, les choses deviennent claires à vingt-deux ans, et à trente, la profession est à peu près fixée, ou en tout cas la trajectoire et les potentialités d'évolution. Les valeurs, les attitudes et les comportements correspondants connaissent la même dynamique de cristallisation.

À l'échelon collectif, ce phénomène est central : selon que la cohorte de naissance rencontre à vingt ans une expansion économique étonnante (cohorte née en 1948), ou au contraire un contexte de marche vers la guerre (cohorte née en 1918), ou bien encore une crise économique longue et sans issue évidente (cohorte née en 1978), les conditions d'existence peuvent diverger considérablement. Dans certains cas, la déveine d'une génération lorsqu'elle a vingt ans

la contraint à un mauvais départ qui engendre à son tour des situations plus difficiles, qui ne lui permettront jamais de rattraper les difficultés initiales. D'où l'idée de « cohortes en creux » pour lesquelles les attributs économiques et sociaux pourraient objectivement être diminués tout au long de la vie : mauvais salaires d'entrée, carrières moins favorables, problèmes de logement et de niveau de vie, droits à la retraite réduits, capacités de défense de la position sociale atténuées, *etc.*, pourraient faire système, en un cercle vicieux que des cohortes plus chanceuses ont évité.

L'INSTALLATION DES « SITUATIONS DE GÉNÉRATION » : L'EFFET DE SCARIFICATION »

La difficulté que rencontre *a priori* cette théorie est que la socialisation (qualifiée parfois de secondaire) au long de la vie pourrait modifier les contours précocement inculqués définissant la situation de génération des nouvelles cohortes. Il se peut ainsi qu'une cohorte qui débute plus bas rattrape son retard, ou qu'une cohorte plus inégale à l'entrée dans la vie voie sa structure sociale se « moyenniser » au cours de sa vie adulte. Les cohortes en difficulté rattrapent-elles leur retard, ou conservent-elles les séquelles de leurs difficultés précoces ?

Pour répondre à cette question, il faut se demander ce que sont les caractéristiques permettant d'anticiper la permanence des séquelles de la socialisation transitionnelle, malgré les effets possibles de la socialisation secondaire. Le sociologue néerlandais Henk A. Becker [2000] suggère que le phénomène générationnel ne s'installe que lorsque les effets durables de la socialisation initiale (*formative period*) sont rappelés, renforcés et amplifiés par la socialisation tout au long de la vie (*lifelong socialization*). Empiriquement, on constate que c'est assez systématiquement le cas : les cohortes qui débutent leur vie professionnelle avec un retard, au même âge, sur celles qui les précèdent, ne rattrapent pas ce retard. Nous assistons à un « effet de scarification » : les difficultés précocement connues et qui se sont installées à l'âge d'une trentaine d'années laissent des séquelles durables. Un effet cumulatif tend à renforcer les inégalités au départ de la vie adulte des cohortes, ce que la sociologie américaine des inégalités qualifie de *Matthew effect* [DiPrete et Eirich, 2006], car « à ceux qui ont plus nous donnerons plus encore, et à ceux qui ont moins, nous leur retirerons ce qui reste ».

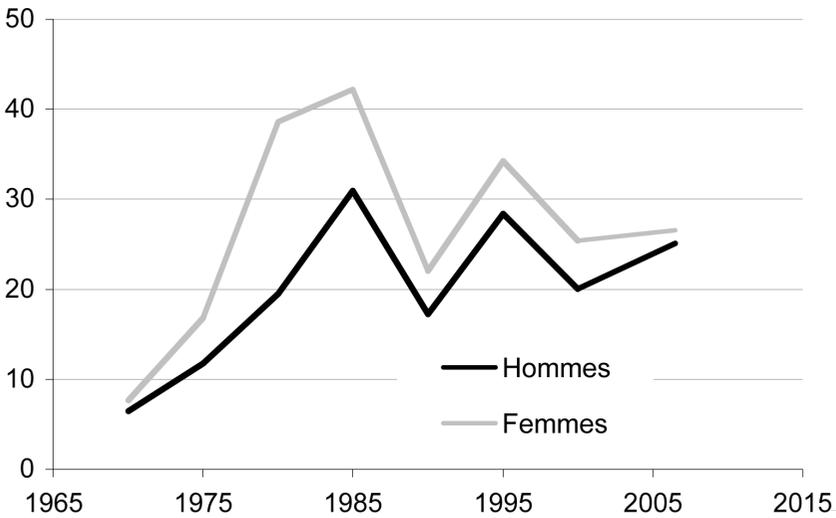
“ La déveine d'une génération lorsqu'elle a vingt ans la contraint à un mauvais départ qui engendre à son tour des situations plus difficiles ne lui permettant jamais de rattraper les difficultés initiales. ”

LE CHÔMAGE DE MASSE CONCENTRÉ SUR LES PREMIÈRES ANNÉES DE LA VIE

L'analyse des dynamiques générationnelles au cours des quarante dernières années permet de comprendre les conséquences de long terme de la rupture du modèle de socialisation des années 1970, lorsque les jeunes générations sont passées d'une situation de plein emploi et de mobilité ascendante systématique à une situation de chômage de masse, de stagnation salariale, et de dévalorisation des études. Si nous considérons la cohorte de naissance 1953, qui entre dans le monde du travail au début des années 1970, nous constatons qu'elle fait face à un taux de chômage dans les 12 mois suivant la sortie des études de 6 % pour les hommes et de 7 % pour les femmes ; autrement dit, le risque de non-emploi involontaire y est particulièrement limité. Pour les générations nées au début des années 1960, entrées dans le monde du travail dans le courant des années 1980, le taux de chômage dans les 12 mois suivant la sortie des études avoisine 32 % pour les hommes et 42 % pour les femmes : pour trois candidats, seules deux places existent, d'où une concurrence effrénée entre jeunes. Depuis ce moment de rupture dans le modèle de socialisation, conséquence de la « crise » de la fin des années 1970, le taux de chômage à la sortie des études connaît de très grandes fluctuations d'année en année (graphique 2). Ces fluctuations reflètent les cycles économiques : on reconnaît les difficultés de la « rigueur » (1984), puis la rémission des « trois petites glorieuses » de la fin des années 1980, selon l'expression dérisoire de Michel Rocard. Le retour à de forts taux de chômage au milieu des années 1990 reflète la récession accompagnant la première guerre du Golfe. La décrue relative du chômage à la fin des années 1990, et la stabilisation jusqu'en 2005, se fait dans un contexte incertain où l'on attend toujours une amélioration inscrite dans le long terme. L'amélioration des toutes dernières années, due aux départs à la retraite des anciennes générations, pourrait bien s'évanouir à son tour en raison de la récession de l'année 2009. Les jeunes de 2005 ignoraient qu'ils mangeaient leur pain blanc.

CONSÉQUENCES : LA FRACTURE GÉNÉRATIONNELLE

Quelles sont à long terme les conséquences de ce chômage de masse subi par les nouvelles générations de jeunes adultes ? Qu'en résulte-t-il, des années plus tard, en termes de position sociale, de chance de mobilité ascendante et de risque de déclassement ? Qu'en déduire pour les conditions de vie, de suicide, de participation politique ?

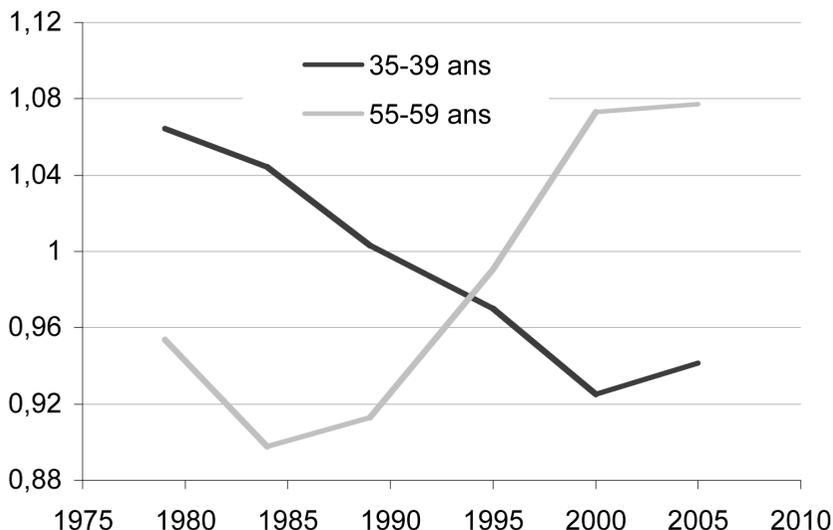
Graphique 2 – Taux de chômage 12 mois après la sortie des études, 1970-2005

Source : Enquêtes emploi Insee 1970-2005, archives Lasmas

Conséquence n° 1 : redistributions massives entre cohortes

Parmi les phénomènes les mieux documentés se trouvent les changements de la répartition du revenu disponible par classe d'âge. Nous savons en effet que les jeunes adultes entre 25 et quasiment 45 ans ont été les grands perdants des 25 dernières années, alors que les jeunes seniors et les jeunes retraités ont vu s'améliorer leur situation de façon substantielle. Ainsi, entre 1979 et 2005, le groupe d'âge des 35 à 39 ans a-t-il vu son revenu disponible diminuer d'environ 12 % par rapport à la moyenne nationale tous âges confondus. Situés 6 % au-dessus de la moyenne nationale, en 1979, ils sont maintenant 6 % en dessous. Au même moment, la classe d'âge des 55 à 59 ans, qui était 4 % en dessous de la moyenne nationale, se situe maintenant 7 % au-dessus. En conséquence, les trentenaires ont perdu 23 points relativement à leurs aînés de vingt ans, ce qui n'est pas rien. Ce type de diagnostic, pointé d'abord par Stéfan Lollivier et Christian Baudelot, a fait l'objet de confirmations régulières, par moi-même, par des chercheurs comme Malek Koubi [2003], Carole Bonnet, ou encore Camille Peugny [2009]. Ce sont donc quasiment 25 points qui ont été redistribués entre classes d'âge sur cette période (graphique 3), un écart qui est du même ordre de grandeur que les inégalités entre hommes et femmes.

Graphique 3 – Répartition du revenu disponible médian par u.c. (moyenne de la population = 1), 1979-2005



Source : LIS project microdata 1979-2000 et Budget des ménages 2000-2005 (archives CMH)

Évidemment, des diagnostics divergents ont été proposés par des voix souvent écoutées. La période 1996-2004, par exemple, a été relativement plus propice aux jeunes trentenaires, qui ont connu une croissance de 15 % de leur pouvoir d'achat apparent (sans tenir compte des prix des logements) contre 13 % pour la moyenne nationale, bénéficiant à plein de la multiplication par deux des taux d'accès au baccalauréat pour les cohortes nées entre 1965 à 1975, et d'une multiplication des titres correspondant à la licence. Deux points supplémentaires de croissance, qu'il faut rapporter à un doublement de la dotation scolaire, ne satisferont certainement pas les intéressées, compte tenu des 25 points perdus sur les vingt années précédentes. Notons au passage la dissymétrie : deux points de plus dans ce sens suscitent plus d'effroi que 25 points dans l'autre.

Conséquence n° 2 : le déclassement générationnel

Les travaux de Camille Peugny [2009] sur « l'épreuve du déclassement » (c'est le titre de sa thèse) confirment 10 ans après ceux dont rendait compte le *Destin des générations* (chapitre 8). Le contexte d'entrée dans la vie active a des

conséquences durables sur la capacité à maintenir ou non le statut social de ses parents. Pour la génération qui atteint aujourd'hui l'âge de 60 ans, la mobilité sociale ascendante était le trajet normal d'une vie : leurs parents, nés autour de 1920, n'avaient guère eu de chance, alors que leur entrée dans la vie active, au début des années 1970, s'était faite dans des conditions extraordinaires. Pour leurs enfants, au contraire, la tendance actuelle est au reflux.

Ce déclassement intergénérationnel (des parents aux enfants) se double d'un autre, en cours de carrière. Il est vrai que les seniors ont en apparence plus à perdre, car les jeunes commençant de plus bas ont peu de chance de s'effondrer de beaucoup. Mais pour les salariés seniors d'aujourd'hui, qui ont eu la chance de ne pas connaître le chômage de masse juvénile, l'approche de la retraite se fait dans un contexte où, propriétaires, parents d'enfants indépendants, ayant pu cotiser dès l'âge de 17 ans, la retraite constitue une perspective proche de sortie de la précarité systémique du monde du travail. Pour les trentenaires, les ruptures d'emploi en plein milieu d'un projet familial représentent un risque à la fois plus fréquent et plus grave.

“ La diffusion des diplômes a considérablement augmenté les aspirations, mais les réalités objectives vécues par les nouvelles générations sont celles d'une stagnation économique et d'un risque de déclassement social et scolaire. ”

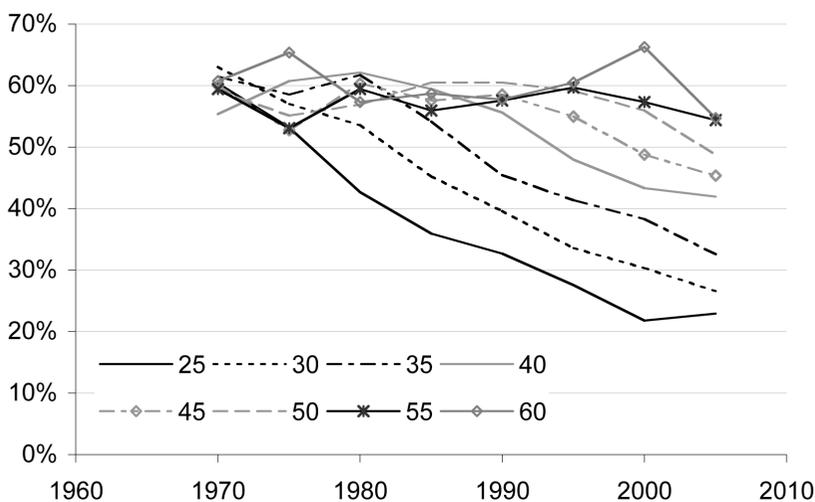
Ces formes de déclassement vont de pair avec un violent déclassement scolaire, particulièrement intense au niveau des diplômes intermédiaires que sont le baccalauréat et les titres d'enseignement supérieur court. Il ne s'agit pas simplement de taux de chômage inimaginables dans les années 1970² – la protection offerte par les diplômes contre le chômage est devenue relative et non absolue –, mais aussi de problèmes d'accès aux positions sociales qui étaient échues aux jeunes titulaires de diplômes une génération plus tôt.

En 1970, à l'âge de 25 ans, les titulaires du baccalauréat ont 60 % de chances d'accéder à la catégorie de cadre ou profession intermédiaire. En 2005, ce

2. En 1985, le taux de chômage était de l'ordre de 3 % pour les titulaires de l'enseignement supérieur, 5 % pour les simples bacheliers et 9 % pour les sans diplômes. Dix ans plus tard, en 1995, le taux de chômage des titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur était proche de 7 %, celui des bacheliers dépassait 9 % et celui des sans diplôme dépassait 13 %. Les titulaires d'un diplôme universitaire sont en 2005 dans une posture moins confortable que celle des sans-diplômes du début des années 1980, à une époque où la situation était déjà considérée comme intolérable. Sur le long terme, nous repérons une très forte baisse de la capacité du diplôme à protéger son titulaire des difficultés d'emploi, en tout cas en termes absolus.

taux n'est plus que de 20 %. Cette chute n'est pas simplement substantielle, elle est dramatique. Si nous commettons une erreur d'interprétation, nous pourrions prétendre discerner un effet d'âge. Les personnes âgées de 55 ans en 2005 conservent en effet 55 % de chances de se situer dans la catégorie des cadres ou professions intermédiaires. Dans une lecture naïve, « âgiste », démographiquement fautive, ceci traduirait un effet de cycle de vie : les jeunes bacheliers situés aujourd'hui dans les catégories populaires pourraient devenir, dans 30 ans, membres de la catégorie « cadre ou professions intermédiaires ». La réalité que révèle l'analyse générationnelle est bien différente (graphique 4) : les personnes âgées de 55 ans en 2005 et de 25 ans en 1975 appartiennent à la même génération née en 1950, celle qui à l'âge de 25 ans comptait déjà près de 55 % de cadres et professions intermédiaires. Elle n'a donc guère connu de changement en 30 ans. Pour parvenir haut, il faut d'abord en partir. Correctement analysée, la courbe du graphique 4 montre qu'il n'existe pas de rattrapage substantiel avec l'âge : à l'âge de 25 ou de 30 ans, les générations mal parties ne rattrapent quasiment pas leur retard par rapport aux générations précédentes, celles qui ont été plus chanceuses du point de vue de la valeur de leurs titres scolaires dès l'entrée dans la vie. L'histoire générationnelle ne repasse guère les plats. Ce constat est pessimiste mais lucide : c'est la réalité de la dynamique des trente dernières années.

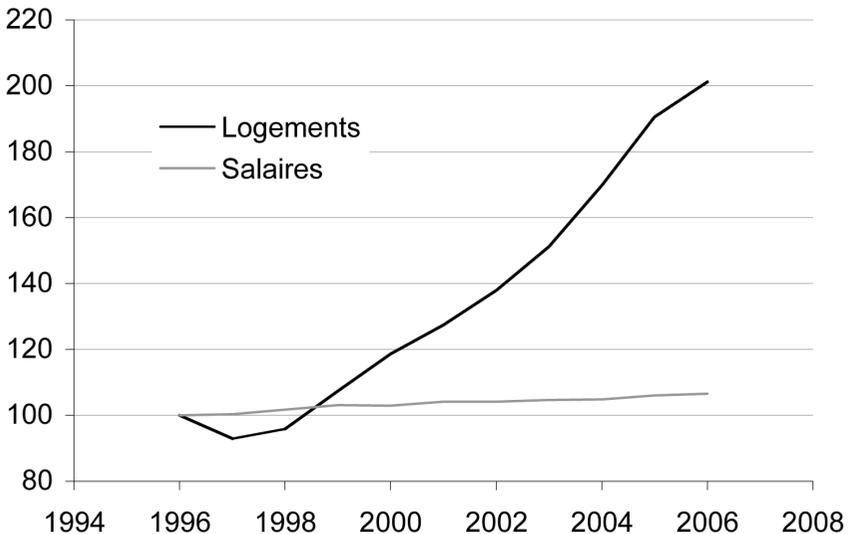
Graphique 4 – Taux d'accès à la catégorie cadres et professions intermédiaires pour les bacheliers



Source : Enquêtes emploi Insee 1970-2005, archives Lasmas

Une troisième forme de déclassement a trait à l'éloignement de la jeunesse salariée des centres-villes et des quartiers valorisés, sous l'effet de la croissance du prix du mètre carré (graphique 5). La stagnation des revenus et des salaires que nous avons préalablement analysée ne serait pas très importante si, en même temps, la dynamique du coût des logements n'était venue intensifier les difficultés des nouvelles générations. Entre 1996 et 2006, à Paris, les salaires ont connu une croissance d'environ 6 % en termes réels. Au même moment, le prix du mètre carré a largement doublé. 6 % étant très différent de 100 %, la contrainte du logement est devenue pour les salariés, au cours des 10 dernières années, la source des principales difficultés de l'existence quotidienne. Ces transformations ont évidemment un sens radicalement opposé pour les jeunes ménages structurellement locataires ou cherchant à accéder à la propriété, et les ménages seniors structurellement propriétaires. Ceux qui ont eu le temps d'acheter à bon marché dans les années 1990, voire bien avant, ont bénéficié de plus-values extraordinaires. Ils disposent aujourd'hui de logements qu'ils n'auraient pas pu acquérir aux niveaux actuels du ratio prix immobilier sur salaires.

Graphique 5 - Salaires et indice des prix de l'immobilier (achat d'appartements anciens) dans Paris, en termes réels (100 = 1996)



Source : Notaires d'Île de France - Base BIEN et DADS INSEE.

Il en résulte un déclassement géographique : malgré un doublement en trente ans de la part du budget consacré au logement, les jeunes générations doivent se contenter de surfaces plus petites, plus lointaines ou moins prestigieuses (ou les trois à la fois) que leurs propres parents au même âge. Cette tendance s'accompagne d'une autre, marquée par la repatrimonialisation : plus souvent que naguère, les nouveaux accédants à la propriété sont avant tout des enfants de parents propriétaires dont ils ont obtenu une aide ou un héritage [Cordier *et al.*, 2007].

Cette dynamique de repatrimonialisation fait courir des risques croissants à la mobilité sociale (risques difficilement mesurables avec les instruments classiques d'étude de la mobilité sociale fondés sur les catégories socioprofessionnelles) et à la méritocratie : si les gens ne se réalisent plus par le travail, mais pas les moyens mis à disposition par leur famille, l'incitation au travail devient problématique. Les avances d'héritage et leur défiscalisation tendent à consacrer une nouvelle structure sociale, dans laquelle deux classes divergent progressivement au sein d'une même catégorie sociale définie par l'emploi : d'une part ceux qui peinent à l'ouvrage sans grand espoir de promotion, et d'autre part ceux pour qui le travail constitue un revenu d'appoint. Le système socio-politique tout entier est marqué par le retour du titre de propriété familiale, la France étant un pays où les figures centrales du capitalisme ont généralement hérité de leur entreprise, ou sinon d'une mise de fonds considérable.

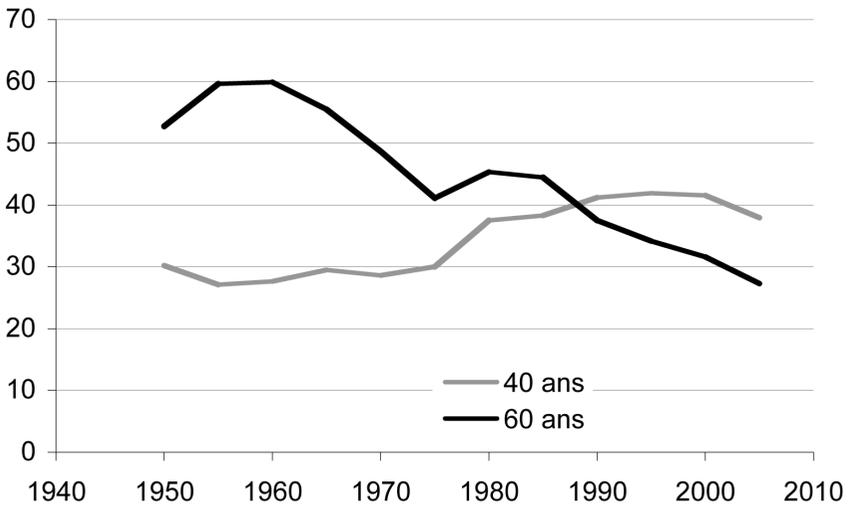
Conséquence n° 3 : frustration et anomie

La diffusion des diplômes a considérablement augmenté les aspirations – les jeunes n'étudient guère sans espoir de retour –, mais les réalités objectives vécues par les nouvelles générations sont celles d'une stagnation économique et d'un risque de déclassement social et scolaire. Les jeunes ne poursuivent pas seulement des études pour échapper au sort de ceux situés plus bas dans la hiérarchie des diplômes, mais aussi pour accéder à une position sociale donnée (ou vue comme donnée) : un diplômé de journalisme s'attend à devenir journaliste et non secrétaire administratif. L'écart croissant entre les aspirations et les possibilités sociales de réalisation peut être la source d'une frustration de masse, propice au développement de signes d'anomie.

“ Des années 1980 jusqu'à nos jours, le taux de suicide au milieu de la vie adulte a plus que doublé, alors que celui des seniors a connu une forte diminution. ”

L'analyse des taux de suicide par âge depuis une trentaine d'années illustre cette interrogation. En 1970, le risque de suicide concernait pour beaucoup les personnes de plus de 55 ans. Le taux de suicide des jeunes générations était historiquement faible. Des années 1980 jusqu'à nos jours, le taux de suicide au milieu de la vie adulte a plus que doublé, alors que celui des seniors a connu une forte diminution. À partir des années 1990, un phénomène radicalement neuf émerge en France : les taux de suicide culminent au milieu de la vie, dans la force de l'âge, autour de 40 ans, dépassant les taux de suicide des jeunes retraités, qui entrevoient une nouvelle vie possible et bénéficient d'un loisir valorisé. Le problème est moins celui du suicide de jeunes d'une vingtaine d'années – âge auquel on a encore en France un peu de temps pour se faire une place dans la société –, mais le suicide d'une « deuxième jeunesse », au-delà d'une trentaine d'années, à la fin du premier tiers de la carrière, à l'âge où émerge le constat d'un échec durable, dans une société où les secondes chances n'existent pas. Ces transformations, bien réelles, sont d'une ampleur exceptionnelle, mais elles n'ont guère eu d'impact sur les représentations. Les grandes douleurs sont muettes, et le bien-être des uns a été sourd à la souffrance des autres.

**Graphique 6 – Taux de suicide masculin (pour cent mille)
pour deux groupes d'âge**

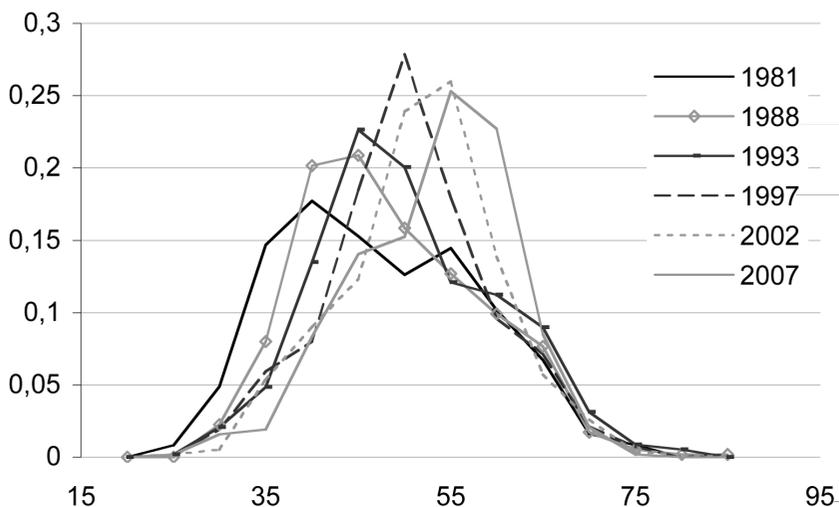


Source : Service d'information sur les causes médicales de décès (SC8 de l'INSERM).

LE PASSAGE AU POLITIQUE

De la même façon, l'examen du devenir de la représentation politique en France a lieu de nous étonner par l'ampleur inexprimée des transformations en cours. La dynamique politique (et l'on pourrait démontrer que l'on observe les mêmes tendances dans le monde syndical) des différentes classes d'âge et des différentes générations sociales qui vont avec est en effet là aussi particulièrement caricaturale. Le changement de la pyramide des âges de l'Assemblée nationale depuis 1981 révèle le vieillissement massif du corps politique. La dissymétrie nouvelle qui apparaît dans la représentation des différentes générations sociales est d'ampleur tout simplement inédite (graphique 7).

Graphique 7 – Répartition des âges des députés, 1981-2007



Source : Trombinoscopes de l'Assemblée Nationale et base Sycomore.

En 1981, pour un député de moins de 40 ans, on comptait un député de plus de 60 ans. En 2007, nous comptons neuf députés seniors pour un député junior. Cette dynamique de vieillissement résulte de ce que la génération des jeunes d'une vingtaine d'années en 1968, massivement socialisée à la participation et à l'action politiques, à la présence dans l'ensemble des réseaux efficaces de la représentation collective, est entrée tôt en politique, a été très capable de se faire élire, puis réélire. Depuis une vingtaine d'années, chaque nouvelle cohorte de

jeunes susceptibles d'entrer en politique peine à se voir ouvrir des places, qui ne seront de toute façon pas libres avant cinq ou dix ans. Cette dynamique de vieillissement du corps politique, bien plus rapide et prononcée que celle de la population française, n'a guère d'équivalent à l'étranger. L'impression générale d'absence de renouvellement du corps politique en France est bien plus qu'une illusion, c'est une réalité tangible qui marque les décennies récentes, et qui pourrait se maintenir quelque temps encore. Faut-il s'interroger sur le silence face à la souffrance des jeunes, dès lors que la représentation nationale, naguère intergénérationnelle, ne représente plus qu'une génération qui fut jeune voilà quarante ans, dans un monde bien différent du nôtre ?

« GÉNÉRATION SACRIFIÉE » ET RESPONSABILITÉ GÉNÉRATIONNELLE

D'un point de vue social, économique, patrimonial, voire sanitaire et politique, les générations entrées dans la vie active depuis la fin des années 1970 forment une cohorte en creux (sauf du point de vue du suicide où il s'agit d'une bosse). À l'inverse, la génération 1968 conserve jusqu'à présent les fruits de la bonne fortune de sa jeunesse : faible taux de pauvreté, haut niveau de vie, de patrimoine et d'accès à la propriété, entrée dans la retraite dans un contexte où celle-ci ne rime plus (ou pas encore) avec risque de pauvreté de masse. Nous pouvons parler de fracture générationnelle entre ceux qui sont arrivés assez tôt pour échapper aux pires conséquences de la crise et les autres, nés trop tard.

La cohorte en creux ne semble pas combler son retard avec le vieillissement. Les premiers nés de cette génération sociale sans véritable identité ni conscience collective s'appêtent même à partir à leur tour à la retraite à l'horizon de la fin de cette décennie, dans un contexte où les carrières demandées seront plus longues, alors que l'entrée sur le marché du travail a été plus tardive, ce qui conduit à anticiper une augmentation du nombre de titulaires du minimum vieillesse (ou plus exactement de l'allocation de solidarité aux personnes âgées) à l'horizon 2020. Tout un ensemble de ressources dont la diffusion correspondait à l'idée même de progrès social se réduisent ou disparaissent. Si l'on réfléchit à la notion d'« État providence durable », capable d'assurer sa propre transférabilité aux générations suivantes, force est de constater que les nouvelles générations sont celles pour lesquelles l'accès futur à la solidarité collective semble compromis. Ayant accepté à leurs dépens le renoncement collectif au plein-emploi, elles sont préparées à d'autres sacrifices. À qui la faute ?

Poser la question de la responsabilité risque d'obscurcir le débat en le lestant d'une charge émotionnelle excessive, comme dans la locution « guerre des générations ». Mais la « responsabilité » n'est pas à comprendre en un sens juridique, même si les nouvelles générations subissent un préjudice évident, résultant d'une faute dans l'organisation des réformes de l'État-providence, dans un contexte où elles ne pouvaient s'opposer aux décisions qui leur nuisaient. Le point central consiste à reconnaître que s'il était encore possible, en 1995, de dire que l'on ne savait pas, ce n'est plus le cas depuis un certain temps : le diagnostic générationnel est bien établi depuis des années. Ce diagnostic fondé sur des données tangibles et vérifiables semble avoir fait l'objet depuis plus de dix ans soit d'un refoulement, soit de dénégations récurrentes. Le point décisif est qu'au demeurant, le cas français de difficultés massives des jeunes est loin d'être universel [Van De Velde, 2008]. Cela fonde aussi la responsabilité collective.

Il adviendra, quoi qu'il arrive, à l'horizon des 5 ou 10 prochaines années, un renouvellement complet des institutions. La classe d'âge des seniors va se scinder en deux parties à l'horizon 2020 : les seniors de plus de 70 ans seront les vestiges d'une société salariale ayant connu le confort et la sécurité pendant l'ensemble de sa vie adulte, alors que les « jeunes » seniors seront les premières générations du repli et de la repatrimonialisation. Il est probable que ceux qui, voilà vingt ans, étaient trop jeunes pour participer à la décision, seront mis à l'écart parce que trop vieux, dans dix ans. Il est plausible, en effet, qu'advienne bientôt le temps du retour de balancier, avec d'autant plus de force que le déséquilibre initial a été important. Les victimes d'hier pourraient donc être aussi celles de demain, faute de retrouver les vrais responsables. La justice entre les générations exigerait un tout autre rapport fondé sur une véritable intergénérationnalité dont nous demeurons très loin.

BIBLIOGRAPHIE

- BECKER H.A. (2000), « Discontinuous change and generational contracts », in ARBER S. et ATTIAS-DONFUT C., *The Myth of Generational Conflict. The Family and State in Ageing Societies*, Routledge, London /New York, p. 114-132.
- CORDIER M., GAUTIER E. et HOUDRÉ C. (2006), « Inégalités de patrimoine en 2004 », *Données sociales*, INSEE, Paris.

- DIPRETE T.A., et EIRICH, G.M. (2006), « Cumulative Disadvantage as a Mechanism for Inequality: a Review of Theoretical and Empirical Developments », *Annual Review of Sociology*, n° 32, p. 271-97.
- GODEFROY P., PUJOL J., RAYNAUD É. et TOMASINI M. (2009), « Inégalités de niveau de vie et mesures de la pauvreté en 2006 », in *Les revenus et le patrimoine des ménages, édition 2009*, Insee, Paris.
- KOUBI M. (2003), « Les trajectoires professionnelles : une analyse par cohorte », *Économie et statistique*, n° 369-370, p.119-147.
- MANNHEIM K., (1990), *Le problème des générations*, Nathan, Paris, 1^{ère} édition en 1928.
- MENTRÉ F. (1920), *Les Générations Sociales*, Bossard, Paris.
- PEUGNY C. (2009), *Le déclassement*, Grasset, Paris.
- SIRINELLI J.-F. (2003), *Les baby-boomers : une génération, 1945-1969*, Fayard, Paris.
- VAN DE VELDE C. (2008), *Devenir adulte, Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Presses Universitaires de France, Paris.